

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 juin 2022

n° 082-22 C

Objet : RS - Approbation d'une subvention exceptionnelle pour le club des AEB Gym

- date de convocation le 27 mai 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 46

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	Danièle Goddard
Barberaz	Christophe Pierretton
Barby	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bassens	Eric Delhommeau
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Luc Berthoud à Philippe Gamen - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Daniel Bouchet à Claire Plateaux - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Alain Caraco - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Hervé Ferroud-Plattet à Marie Perrier - de James Hallay à Grégory Basin - de Laïla Karoui à Alexandra Turnar - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Josette Rémy à Alexandre Gennaro - de Farid Rezzak à Jean-Benoît Cerino - de Serge Tichkiewitch à Philippe Gamen

- conseillers excusés : 16

Anne-Marie Barouti - Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Frédéric Bret - Pierre Brun - Michel Camoz - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Sabrina Haerincq - Max Joly - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 juin 2022

délibération **n° 082-22 C**

objet **RS - Approbation d'une subvention exceptionnelle pour le club des AEB Gym**

Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des événements se tenant au parc événementiel du Phare, contribuant à la vitalité sportive de l'agglomération.

La Fédération française de gymnastique a confié au club des AEB Gym, qui fait partie des clubs de haut niveau émergeant au dispositif « Sport et Rayonnement », l'organisation des championnats de France des ensembles de gymnastique rythmique qui se déroulera du 10 au 12 juin 2022 au Phare.

Il s'agit de la plus importante finale nationale en gymnastique rythmique en termes de participants (2 500) et de spectateurs (4 000) avec des retombées importantes pour le territoire.

Il est proposé de participer aux frais inhérents à la location du site dont le coût global est de 47 000 € TTC, dont 26 000 € TTC pour la location et les fluides, pour un budget de l'événement autour de 120 000 k€.

Il est ainsi proposé le versement par Grand Chambéry d'une subvention au titre de l'animation des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, d'un montant de 8 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des grands équipements du 11 mai 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le versement d'une subvention de 8 000 € au club des AEB Gym pour l'organisation des championnats de France de gymnastique rythmique qui se dérouleront au Phare du 10 au 12 juin 2022.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 082-22 C

Objet de l'acte : RS - Approbation d'une subvention exceptionnelle pour le club des AEB Gym

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 3 - Aux clubs sportifs professionnels

Date de l'acte : 13 juin 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220613-lmc1H27458H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27458H1

Date de transmission en Préfecture : 14 juin 2022

Date de réception en Préfecture : 14 juin 2022

Publication : mardi 14 juin 2022